

Un Drapeau National

Par MAURICE BRODEUR

La vignette en couleur, reproduite hors texte sur la couverture, représente le modèle d'un drapeau que je soumetts comme emblème national du Canada.

En voici la description héraldique: "De gueules, à l'Union Jack en franc quartier, et un écu d'argent chargé d'une feuille d'érable de sinople nervée d'or, de deuxième partie". Cette formule peut s'exprimer ainsi en langage ordinaire: "Sur le champ ou fond rouge du drapeau est appliqué, à sa partie supérieure, à gauche, près de la hampe, l'Union Jack, et dans la partie libre à la brise, en son milieu, un écu blanc chargé d'une feuille d'érable verte aux nervures d'or". L'Union Jack représente simultanément l'allégeance des Canadiens envers la Couronne Britannique et le rôle historique que les marins et les militaires anglo-saxons ont joué lors de la conquête de la Nouvelle-France. Il serait intéressant de connaître la composition de l'Union Jack.

Avant l'Union de l'Angleterre avec l'Ecosse, et celle de ces royaumes avec l'Irlande, l'emblème de l'Angleterre (English Jack) comprenait un champ tout blanc traversé par la croix rouge de Saint-Georges (croix grecque ou ordinaire), l'emblème de l'Ecosse (Scotch Jack), comprenait un champ tout bleu traversé par une croix blanche, dite de Saint-André, et l'emblème de l'Irlande (Irish Jack) comportait un champ tout blanc traversé d'une croix rouge en forme de croix de Saint-André (l'on donna, probablement, à la croix de l'emblème de Saint-Patrice la forme d'un X en souvenir de la croix figurant sur l'emblème de son pays d'origine, l'Ecosse).

L'Union de la couronne de l'Angleterre avec celle de l'Ecosse, en 1603, ne fut définitivement proclamée par le parlement qu'en 1707.

La reine Anne créa, lors de cet événement, le premier Union Jack qui fut composé en superposant l'emblème de l'Angleterre sur celui de l'Ecosse. Pour ce faire, l'on appliqua la croix rouge de Saint-Georges, bordée d'une partie de son champ blanc, sur le champ bleu traversé de la croix blanche de Saint-André. L'Union Jack de la reine Anne est donc le drapeau qui fut arboré sur Québec en 1759.

En 1801 l'Irlande s'unit à l'Angleterre et l'Ecosse pour former le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne. Lors de cette nouvelle Union l'on composa le second Union Jack, tel qu'il existe aujourd'hui.

Pour composer ce nouvel Union Jack l'on n'apporta qu'une seule modification au premier; c'est dans les bras de la croix blanche de Saint-André que l'on fit ces changements. La difficulté se trouvait dans la réunion ou plutôt la fusion de la croix de l'emblème de l'Irlande avec celle de Saint-André, ces croix étant de même forme et de mêmes dimensions. L'on arriva à un compromis; les bras de la croix de Saint-André furent divisés en leur milieu, dans le sens de leur longueur, par une diagonale qui rencontrait les coins opposés du drapeau. Les quatre bras de cette croix en X furent ainsi composés d'une première moitié toute blanche et d'une seconde moitié comprenant, à la fois, une partie rouge et une partie blanche plus étroite. La première moitié toute blanche, représentait, en définitive, l'Ecosse, et la seconde moitié, l'Irlande.

La croix en X étant ainsi divisée de moitiés, il s'agissait ensuite de déterminer la position respective de chacune d'elles, c'est-à-dire, de disposer l'une au-dessus de l'autre, et inversement, et ceci pour les quatre bras de la croix. Cette disposition particulière des moitiés se fit dans un ordre déterminé afin d'éviter de placer, dans chacun des bras de la croix, la moitié toute blanche au-dessus de l'autre, et d'empêcher ainsi que l'Ecosse fut constamment en prédominance sur l'Irlande, c'est ce qui s'exprimait alors, en version anglaise, "not to give undue preference".

Voici comment le problème fut résolu. Dans chacun des deux bras de la croix en X, à gauche du drapeau, la moitié toute blanche fut placée au-dessus de l'autre moitié, composée de rouge et de blanc, et inversement, à droite du drapeau, c'est la moitié toute blanche qui fut placée, cette fois au-dessous de l'autre. Par cette disposition des moitiés, l'Ecosse et l'Irlande eurent respectivement deux fois la supériorité et deux fois l'infériorité; il y avait donc égalité. C'est ainsi que fut sauvegardée la fierté nationale de chacun de ces pays. Toutefois, cette solution eut pour résultat de former une croix en X dont les bras avaient leurs moitiés asymétriquement disposées au lieu de l'être symétriquement. C'est pourquoi l'on dit que le drapeau Union Jack est un drapeau asymétrique par rapport à la disposition des moitiés composant l'intérieur de la croix en X.

Il est à remarquer que l'Union Jack proprement dit doit être hissé au faite d'un mât ou monté sur une hampe, d'après la règle suivante. Si, en regardant le drapeau, à gauche, les deux bras de la croix en X ont chacun leur moitié toute blanche placée au-dessus de l'autre moitié, formée de rouge et de blanc, c'est dans cette position qu'il faut fixer le drapeau verticalement au mât ou à la hampe.

Dans le champ rouge de l'emblème soumis, la partie libre à la brise porte, en son milieu, un écu blanc chargé d'une feuille d'érable.

L'écu est la pièce indispensable à toutes armoiries, parce qu'il forme le champ ou fond sur lequel sont meublées toutes les figures du blason. Dans le modèle, l'écu représente celui des armoiries fédérales canadiennes, qu'on a l'emblème de l'autorité du gouvernement fédéral. Tous les décrets émanant du pouvoir central revêtent le sceau de ces armoiries. Sur le revers du papier-monnaie de deux piastres du gouvernement canadien (Two Dollars—Dominion of Canada) se trouve un fac-similé de ces armoiries. Elles sont aussi reproduites sur les voitures spécialement affectées à la levée et au transport des matières postales. Les armes de ces armoiries figurent sur l'enseigne actuelle de la marine marchande canadienne et celle de la marine fédérale.

L'écu du modèle soumis rappelle aussi les armoiries de chacune des provinces du Canada.

Il est à remarquer que la pointe de l'écu des armes fédérales porte trois feuilles d'érable appliquées sur fond blanc. Tant au point de vue héraldique qu'historique il convient que le fond de l'écu soit de cette couleur.

Tout en rappelant nos armoiries fédérales, le blanc